COMMUNE DE HIRTZBACH







OCTOBRE 2025

1. Informations paroissiales

- ☐ Les prochaines célébrations auront lieu à l'Église Saint MAURICE :
 - Samedi 18 octobre à 18 h 00 : messe

Intentions de messe :

- Arthur et Joséphine SCHARTNER
- Honoré et Marie-Louise HAENNIG-WEINZAEPFEN et famille
- Roger, Rosalie DOEBELIN et famille
- Raymond, Marguerite et Josiane FELLMANN

☐ Référents paroissiaux (rappel) :

- Notre célébrant :
 - o Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél.: 06.80.08.77.30);
- Nos personnes relais :
 - Serge SCHMITT (Tél. : 07.88.12.85.21) ;
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94).

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Toute nouvelle information se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.

□ DATE A RESERVER

☐ Le Conseil de Fabrique organise le dimanche 9 novembre à midi son repas paroissial au foyer St Maurice (Vous trouverez dans le bulletin le flyer pour les inscriptions).

2. Balayage de voirie

Le prochain balayage par engin spécialisé interviendra le **mercredi 29 octobre 2025,** sauf modification de dernière minute.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules et ne perdons pas l'habitude d'entretenir les abords des propriétés et les endroits non accessibles à l'engin, sans oublier les caniveaux.

3. Communiqué des Associations Locales

□ <u>L'Association des Donneurs de Sang bénévoles</u> vous informe que la prochaine collecte de sang se déroulera le **Vendredi 3 Octobre 2025 de 16h30 à 19h30 à CARSPACH** (Foyer Saint Georges). Elle tient également à remercier les 56 donneurs qui se sont présentés à la collecte

du 7 août dernier et les encourage à se déplacer chez nos voisins Carspachois, sur lesquels nous pouvons compter lors de chacune des collectes locales.

☐ L'Association la Bougeotte vous informe que :

- Les activités sportives et de bricolage ont redémarré en septembre 2025 mais il est encore possible de s'inscrire :
 - La gymnastique le lundi soir dans la salle du foyer Saint Maurice :
 - De 18 h 30 à 19 h 30 : gym tonique, cardio
 - De 19 h 30 à 20 h 30 : gym douce
 - La marche nordique :
- le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30, parking de la gare de Hirtzbach. Pour tout renseignement, joindre Andrée au 06 98 81 43 61.
- ⊕ Le bricolage centré sur les décorations du village : les séances ont lieu en général l'après-midi de 14 h à 16 h , en fonction du temps des bricoleurs. Pour tout renseignement, contacter Martine au 07 84 44 05 71.
- ⊕ Depuis le 15 septembre 2025 grâce à l'investissement des bricoleurs de la Bougeotte de Hirtzbach, le parc Charles de Reinach est décoré pour fêter les 25 ans de Folie Flore. Venez le découvrir ! Un grand remerciement à tous ces bénévoles talentueux de la Bougeotte, à Dominique S., fleuriste à la retraite pour la réalisation des compositions, à tous ceux qui nous ont aidés, prêtés ou donnés du matériel (APP, ferme Munck, Josiane de Bisel...).

A noter qu'une vingtaine de villes / villages alsaciens (Hirsingue, Galfingue, Muespach ...) présentent également des scènes fleuries pour fêter les 25 ans de Folie Flore.

- ⊕10 ème Troc Plantes le 5 octobre 2025 de 10 h à 16 h devant l'atelier municipal au 65 rue principale à Hirtzbach. Si vous avez des plantes, des graines, semis, des légumes, livres sur le jardinage ou des pots, venez les troquer. Si vous n'avez rien à échanger, vous pourrez venir découvrir l'exposition sur les plantes mellifères, le stand de la LPO, le stand de pâtisseries et celui des éco-jardiniers qui se feront un plaisir de vous apporter des conseils sur le jardinage et peut être repartir avec des plantes. Renseignements auprès de Martine au 07 84 44 05 71.
- ⊕ Le samedi 11 octobre 2025 de 14 h à 17 h , dans le cadre des animations proposées par l'Office Tourisme d'Altkirch, Martine Hell vous fera découvrir le patrimoine de Hirtzbach avec la visite de l'Eglise St Maurice, de la Chapelle Ste Afre, des moulins de Hirtzbach et du parc de Reinach. Rdv devant la mairie de Hirtzbach. Renseignements auprès de l'Office Tourisme d'Altkirch, ou auprès de Martine au 07 84 44 05 71.
- □ <u>L'Association de l'Auto Vintage</u> vous invite à partager son désormais rendez-vous incontournable d'Halloween, le **Vendredi 31 Octobre 2025** dans une ambiance conviviale et gourmande!



Nouveauté: Concours photo pour les enfants déguisés. (La fiche d'autorisation parentale pour la prise de photos est jointe au bulletin). Les enfants costumés pourront participer à un concours photo: un **ticket de cinéma** sera offert au gagnant.

• Au programme de la soirée dès 18 h 00 :

Comme chaque année, les sorcières bretonnes s'installent au cœur du village... mais attention, les bonbons sont remplacés par de délicieuses crêpes sucrées (gratuites pour les enfants). Rendez-vous au 70 rue Principale – Didi Service / Auto Vintage pour recevoir votre crêpe. Les incontournables de la soirée :

• Soupe de potiron & saucisse fumée : 4 €

• Tarte flambée (nature ou gratinée) : 5 €



- Poêlée de spätzle à la choucroute & lardons : 5 €
- Boissons : vin chaud, jus de fruits chaud aux épices de Noël, boissons chaudes, et bien d'autres surprises.

Venez nombreux à la gentilhommière hantée des sorcières bretonnes, pour une soirée traditionnelle d'Halloween faite de frissons, de rires et de gourmandises!

□ <u>L'Association de Pêche</u> (APPMA) vous propose comme de coutume, le Samedi 1^{er} Novembre 2025 au Foyer St Maurice un service de friture de carpes + frites + salade à emporter, de 11 h 30 à 13 h 00.

Tarif : 16 € la portion avec arêtes

18 € la portion filet

Prévoir 3 récipients différents.

Réservation obligatoire avant le jeudi 30 octobre 2025, possibilité de manger sur place en appelant le 03 68 06 45 89 ou le 06 82 59 52 60.

□ <u>Les Chasseurs Locaux</u> (association Saint Hubert de Hirtzbach) ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur leur territoire de chasse le **Dimanche 09 Novembre** 2025 (ouverture des battues) et le **Dimanche 23 Novembre 2025**.

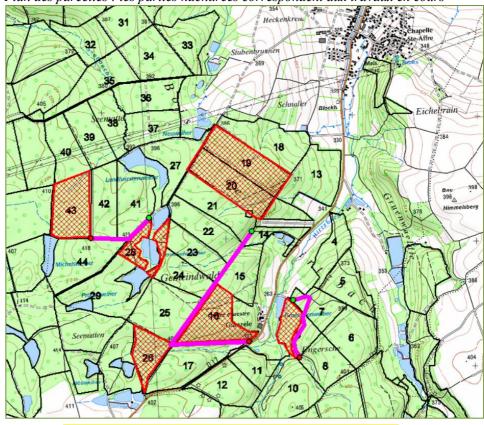
4. Travaux Forestiers: Sécurité

La saison des exploitations forestières 2025 a débuté. Lors de travaux de coupe et/ou de débardage, une signalisation explicite sur les enjeux de sécurité, est mise en place à l'aide de banderoles et de panneaux installés aux angles des parcelles ainsi qu'au début des chemins d'accès. L'entrée dans la parcelle lorsque la signalisation est en place est formellement interdite quelle qu'en soit la raison, y compris en l'absence de l'entreprise sur la coupe. En effet, le chantier reste une zone à risque (branches cassées accrochées en hauteur pouvant se détacher à tout moment, grumes en situation instables etc...). Suite à plusieurs manquements à ces règles élémentaires de sécurité, constatés depuis le début des coupes, un arrêté municipal a été pris afin de limiter la circulation et le stationnement dans les zones et les chemins

concernés. Il sera affiché en complément de la signalétique. Une verbalisation sera systématique en cas d'infraction relevée par l'ONF. Ces règles pouvant apparaitre sévères et restrictives, sont destinées à garantir la sécurité du public et des bûcherons qui doivent avoir l'esprit serein et concentré lors de leurs travaux d'abattage. La carte des exploitations ci-dessous indique les parcelles concernées par une coupe durant ces prochains mois.

Profitez pleinement de la nature en toute sécurité!

Plan des parcelles : les parties hachurées correspondent aux travaux en cours





5. Bois de chauffage

Les personnes intéressées par des stères et BIL (bois débardés en bord de chemin ou de route) sont invitées à se faire connaître en Mairie dès à présent (fin de réservation pour le BIL au 20 octobre 2025 et 30 décembre 2025 pour les stères).

La réservation du BIL peut se faire, au tarif de 58€ HT le m3 (TVA 20%), il y aura une vente de lots, le lieu et la date restent à définir selon les différents critères.

Contacts: Mairie (03.89.40.99.21) - M. FELLET (gael.fellet@onf.fr).

6. Commande Groupée d'Arbres Fruitiers et Arbustes

A l'instar des années précédentes, la Communauté de Communes Sundgau propose une commande groupée d'arbres fruitiers et d'arbustes d'ornement ou de haie, déclinés en version haute tige ou quenouille (basse tige 2 ans).

Cette action contribue à lutter contre le changement climatique, les arbres plantés améliorant la qualité de l'air, enrichissant les sols, favorisant l'infiltration des eaux de pluie et limitant les îlots de chaleur.

Ils constituent également des refuges pour la biodiversité, les insectes, les oiseaux et les pollinisateurs.

Le dépliant / bon de commande est joint au présent bulletin afin de permettre aux habitants qui le souhaitent de bénéficier de tarifs avantageux et de devenir acteurs de la protection et valorisation des vergers. Les bons de commande sont à retourner au siège de la Communauté de Communes Sundgau, accompagnés du règlement, avant le 31 octobre 2025. Toutes les informations sont présentes dans l'encadré « Comment commander ?» et « Comment récupérer et régler les plants ?».

7. Entretien des tombes en prévision de la Toussaint

Comme chaque année à la veille de la Toussaint, nous invitons la population à fournir un effort particulier en ce qui concerne l'entretien des tombes (y compris les mauvaises herbes dans les allées et autour des tombes).

Nous recommandons également aux personnes utilisant des remorques ou des brouettes de les laisser dans l'allée centrale du cimetière, de manière à éviter d'endommager les tombes, notamment celles remises à neuf. Merci de votre compréhension.

A cet égard, à compter du 20 octobre 2025 et jusqu'au 31 octobre 2025 inclus, la commune mettra en place au cimetière une remorque destinée à recueillir les fleurs fanées, pots, fleurs et couronnes en plastique, etc., afin de faciliter la préparation de la Toussaint.

Par ailleurs, un écriteau sera posé sur certaines tombes dont la concession est échue, mais dont le concessionnaire ne s'est pas manifesté pour la renouveler (décès, membres de famille ou héritiers inconnus, ...). Si des personnes étaient en mesure d'apporter des informations à ce sujet, elles sont invitées à bien vouloir se mettre en relation avec la mairie (tél. 03 89 40 99 21). Merci d'avance.

Mireille DREYER vous propose, sur commande, chrysanthèmes et compositions pour la Toussaint, à partir du vendredi 10 octobre 2025. Contact : 06 84 37 54 95 - site internet : www.temps-declore.fr

8. Dépôt volumineux de déchets verts

A titre de rappel, les personnes ayant une quantité importante de déchets verts à évacuer (par exemple suite à une taille de haie volumineuse) peuvent acheminer directement ces déchets sur la plate-forme de compostage de HIRSINGUE, dans le cadre d'un partenariat entre AGRIVALOR et la Communauté de Communes Sundgau (afin d'éviter de remplir en une fois le conteneur installé Place de la Gare).

Ce dépôt à HIRSINGUE est gratuit mais nécessite la délivrance d'une autorisation délivrée uniquement par la Com Com du Sundgau afin d'éviter des dépôts par des usagers non-inscrits au service,

- L'autorisation est valable une seule fois pour une durée de 7 jours maximum,
- Le volume maximum autorisé de 35 m3 par autorisation,

L'autorisation est à remettre, lors du dépôt, à Sundgau Compost.

9. <u>Permanence Ligue Contre le Cancer</u>

Tous les jeudis de 9 h 00 à 12 h 30, cette permanence (uniquement sur rendez-vous) se tient pôle médico-social « Les Tilleuls » d'Altkirch. Informations et prise de rendez-vous sur le site internet : www.liguecancer-cd68.fr ou contacter Véronique PATAT, coordinatrice Sud Alsace (06 80 35 23 37 ou mail à l'adresse suivante : veronique.patat@ligue-cancer.net.

10. Petites annonces

- Particulier vend terrain viabilisé d'une surface totale de 608 m². Terrain légèrement en pente avec vue sur les Vosges. Il est situé au calme, hors lotissement. Le terrain est entièrement clôturé. Libre de constructeur et d'architecte. Contact : 06.79.33.24.54
- Vous voulez faire du Pilates ?

Vous voulez ressentir les bienfaits?

Je vous propose des cours en individuel ou en petits groupes, sur appareils et sur rdv ou sur tapis les mardis à 19 h 30 et le jeudi à 9 h. Les cours ont lieu même pendant les vacances scolaires hormis Noël. Les vacances d'été ce sera une autre formule.

Pour plus de renseignements vous pouvez me joindre au 06.72.71.59.80. Mme Isabelle Christen.

11. Remerciement

83 ans :

Mme

DIEBOLT

Monsieur MARTIN Maurice remercie sa famille, ses amis, ses voisins, M. Le Maire et le Conseil Municipal pour les marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son $80^{\text{ème}}$ anniversaire.

12. Décès

Toutes nos condoléances aux proches de :

- Huguette, Marie-Paule KLUSKA née PETER décédée le 10 septembre 2025 à MULHOUSE, dans sa 69^{-ème} année.
- Bruno, Didier BERTRAND survenu le 17 septembre 2025 à MULHOUSE, dans sa 66-ème année.

10 Les Grands Anniversaires d'Octobre 2025

65 ans :	Mme	MUNCH	Sylvie nee BROEGLIN
67 ans :	Mme	DHERS	Rose-Marie née JERMANN
	Mme Mme M.	FUX ALBISSER ROBEIN	Emannuella née FORONCELLI Brigitte née PIGEON Daniel
68 ans:	Mme M.	SCHOENIG LIENHART	Georgette née HARTMANN Serge
69 ans :	Mme Mme	HEINRICH REUSCHLE	Marie-Thérèse née ARMANGES Chantal née HOSTETTLER
70 ans :	Mme Mme Mme	EHRET MARTIN WOLFF	Marie née BILLOT Astrid née HARTMANN Solange née EHRET
72 ans :	M.	HOHL	Jean-Pierre
76 ans :	Mme	FEIST	Andrée
82 ans :	Mme	ALTENBACH	Anne-Marie née MULLER



Marguerite née HARTMANN

REPAS PAROISSIAL



Dimanche 9 novembre 2025 à 12h repas paroissial au foyer St Maurice de Hirtzbach.

Au Menu:

CHOUCROUTE GARNIE

Dessert & Café

20€

Menu enfant: Viennoise avec gratin dauphinois

& Dessert

Belle tombola



Réservation avant le 3 Novembre 2025 au 06.82.00.16.75 (Agnès SCHMITT) ou talon réponse à envoyer à Serge SCHMITT au 3 rue Oehlmatte.

Le Conseil de Fabrique vous remercie pour votre soutien

Nom: Prénom: Adultes:

Téléphone : Enfants (-de 12 ans) :



Autorisation prise de photos Soirée d'Halloween Je soussigné(e), Responsable légal des enfants : 1. 2. 3. Description du déguisement : Téléphone: Autorise l'Association L'Auto Vintage à photographier mon/mes enfant(s) et à utiliser leur image dans le cadre du concours et de la communication liée à l'événement (bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux). N'autorise pas l'Association L'Auto Vintage à utiliser l'image de mon/mes enfant(s). Fait àle/2025 Signature du responsable légal :

Conformément à la législation en vigueur, l'autorisation des représentants légaux est nécessaire pour toute utilisation de l'image d'un mineur.

Signature du Président de l'association :

Le jury du concours photo sera exclusivement composé des membres actifs de l'Association L'Auto Vintage.